

## Convocation Assemblée générale du 28 mai 2024

Cher(e) Associé(e),

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société, qui se tiendra le 28 mai 2024 à 19h00 simultanément 6 quai Jean Moulin 69001 et 51 rue Jean Jacques Rousseau 75001, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion présenté par le Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions réglementées ;
- Règlement intérieur ;
- Election au conseil d'administration ;
- Seuil minimal de souscriptions des Habitants ;
- Conditions au transfert de propriété aux habitants ;
- Vente de droits immobiliers autres que la pleine propriété ;
- Prix Non Spéculatif ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Pour votre parfaite information, et conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après :

[Le rapport de gestion du Gérant](#)

[Le rapport spécial sur les conventions réglementées](#)

[Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023](#)

[Le texte des résolutions](#) à retourner si vous souhaitez voter par correspondance (seules les réponses reçues avant le 27 mai inclus seront prises en compte)

[Le règlement intérieur](#)

[La valorisation d'un droit immobilier à partir du prix en pleine propriété](#)

A défaut d'assister à cette assemblée, tout associé peut donner [pouvoir](#) à un autre associé du même collège pour se faire représenter. Un associé ne peut représenter que 3 autres associés au plus.

L'ensemble des documents ci-dessus sont accessibles en cliquant sur le lien hypertexte et sont tenus à la disposition des associés dans les conditions légales.

Nous vous prions de croire, Cher Associé, en l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Paris, le 30 avril 2024



Lionel ASSOUN

Président Directeur général